



**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE
TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du vendredi 19 avril 2019

Salle des conférences – Faculté de Médecine - Rangueil

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du Conseil d'administration

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole,

Emmanuelle GARNIER, Université Toulouse Jean Jaurès,

Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier,

Olivier SIMONIN, INP de Toulouse,

Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse,

Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO, excusé a donné procuration à C. Mascala

Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées,

Jacques MADDALUNO, CNRS,

Personnalités qualifiées

Françoise BIR, CROUS, excusée a donné procuration à D. Le Queau

Nicolas CAZALIS, ENAC,

Réjane LAVENAC, ENAC, excusée a donné procuration à N. Cazalis

Fanny RALAMBO, ENVT,

Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,

Clothilde KASTEN, ENSA Toulouse,

Jean-Yves FOURQUET, ENIT,

Dominique LE QUEAU, ONERA,

Olivier BROSSARD, IEP,

Frédéric THIVET, Mines Albi,

Olivier GLENAT, INU Champollion,

Sandrine VICTOR, INUC, excusée a donné procuration à O. Brossard

Benoît MOULAS, Aerospace Valley,

Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation, excusé a donné procuration à J. Rabier

Anne-France LAIR, CFTD, excusée

Sophie AUDIGUIER, CGPME, excusée

Michel SOUMET, CGT

Sigrid GARDEUX, MEDEF, excusée

Représentants des Personnalités extérieures

Nadia PELLEFIGUE, Région Occitanie, excusée a donné procuration à O. Simonin

Jean-François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé a donné procuration à C. Giraud

Jean-Louis CHAUZY, CESER,

Céline TAFELSKI, Grand Albigeois, excusé a donné procuration à O. Glénat

Josie RABIER, Grand Auch,

Christiane SERCOMANENS, Ville de Figeac, excusé a donné procuration à B. Raquet

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY (SMART COMUE), excusé
Adrien BLANCHET (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Cécile CRESPIY (SMART COMUE), excusée
Laurent GROSCLAUDE (SMART COMUE), excusé a donné procuration à C. Varenne
Siège vacant (SMART COMUE)
Jocelyne SOURISSEAU (Langues et Rayonnement), excusée

Secteur 2 :

Daniel BALOUP (Ensemble autrement), excusé a donné procuration à F. Cochoy
Ophélie CARRERAS (Ensemble autrement), excusée
Franck COCHOY (Ensemble autrement),
Med Mohammed KECHIDI (FSU et sympathisant(e)s), excusé
Sonia ROSE (Ensemble autrement), excusée
Cécile MARY TROJANI (FSU et sympathisant(e)s), excusée

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU (FSU et sympathisant(e)s), excusé a donné procuration à M. Mongeau
Claire CHAPLIER (Ensemble pour la ComUE), excusée
Éric CRUBEZY (Ensemble pour la ComUE), excusé
Noëlie DAVEZAC (L'Université de Toulouse pour tous),
Anne-Catherine PRATS (L'Université de Toulouse pour tous), excusée a donné procuration à N. Davezac
Marie-Gabrielle SURAUD (FSU et sympathisant(e)s), excusée

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT (Ensemble pour la ComUE),
Ronan GUIVARCH (Ensemble pour la ComUE),
David KAHN (FSU et sympathisant(e)s), excusé a donné procuration à M-G Suraut
Michèle LALANNE (Ensemble pour la ComUE),
Marcel MONGEAU (FSU et sympathisant(e)s),
Alexandre RIPOCHE (Syndicat CGT), excusé a donné procuration à M. Soumet

Représentants élus des personnels IATOSS

Secteur 1

Cédric BEUCHER (Tous ensemble pour une université vraiment fédérale et fédératrice SGEN CFDT), excusé
Patrick PIERA (SNPTES)

Secteur 2

Siège vacant (UNSA Education),
José BUOSI (Ensemble autrement),

Secteur 3

Eric DELEAGE (CGT FERC),
Olivier HELIES (SNPTES), excusé

Secteur 4

Philippe ANSON (Syndicat CGT),
Patrick LABATUT (Ensemble pour la ComUE),

UFTMiP

Catherine GADON (SNPTES), excusée a donné procuration à P. Piera
Clément VARENNE (UNSA Education),

Représentants élus des usagers

Secteur 1

Hugues ONEDA (Bouge ta fac avec l'AGEMP),
Edouard DANGLADE (UNI),

Secteur 2

Emmanuel RENAUD (UNEF), excusé

Thomas MACABIAU (UNI), excusé

Secteur 3

Antoine COMBY (UNEF), excusé

Esther FABRE (Bouge ta fac avec l'AGEMP),

Secteur 4

Hichem SAHRAOUI (La Communauté des étudiants),

Haby KANE (La Communauté des étudiants), excusée

Représentants des étudiants en formation doctorale

Thomas BERTRAND (Rassemblement des doctorants toulousains),

Rémi PRADALIER (Défense et droits des doctorants), excusé

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Mireille VIGNOLLES, suppléante de la Rectrice, Chancelière des Universités,

Patricia ROMANA, Agent Comptable de l'UFTMiP,

Sabine FOULON Direction de l'Enseignement Supérieur du Rectorat

Invités permanents sans voix délibérative

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP

Christelle FARENC, Directrice du DFVE,

Didier MARTY-DESSUS, Directeur du DREI,

Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV,

Maude LE HUNG, Directrice du DRSU,

Hervé LUGA, vice-président du Numérique

Christian LIBEROS, commissaire aux comptes,

Invités occasionnels sans voix délibérative

Christelle GUEGAN Inserm,

François BONVALET, TBS,

Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry,

Jérôme DELORMAS, Isdat,

Jean-Denis FALISE, ICAM,

Pierre DUFRESNE, SATT,

Eric JOURNAUX, CREPS,

Geneviève CAMPAN, CNES,

Michèle MARIN, INRA,

Florence MORINEAU, IRD,

Marc PENAUD, CHU de Toulouse,

Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication,

Catherine ROUSSY, Directrice du SICD,

Delphine VIE, Service des affaires financières de l'UFTMiP,

Jean-Yves LOPEZ, Service numérique de l'UFTMiP,

Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP,

Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'UFTMiP

Lola LE MOIGN, Adjointe DRSU,

Vanessa VILLA-BERTRAND, Directrice Opérationnelle du DFVE,

Carine DESAULTY, Directrice Opérationnelle du DRDV,

Milène DURO, Directrice Opérationnelle du DREI,

Eugény BODIN-PERRON, Service Immobilier et Aménagement, Développement Durable

Stéphanie PIERRON Directrice du Service Patrimoine et Moyens Généraux

	Préambule
P. Raimbault	<p>Suite aux difficultés pour réunir le quorum des administrateurs, il informe que conformément à l'article R30 du règlement intérieur de l'UFTMiP qui le permet, le Conseil des membres a émis un avis favorable le 15 mars 2019 en faveur de la désignation de représentants en cas d'absence des personnalités qualifiées à savoir le CROUS et les 9 associés dont l'INUC et l'ENAC qui ont deux représentants. La décision présentée au Conseil d'administration pour information a été prise sur la base de cet avis. Ceci devrait nous permettre d'un peu mieux fonctionner.</p> <p>Au lieu de « le directeur » nous avons remplacé par « le directeur ou son/sa représentant(e) ».</p>
	1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 22 février 2019
P. Raimbault	<p>Pas de remarques.</p> <p>Vote : NPPV¹ : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité</p>
	2. Point d'étape sur la démarche d'auto-évaluation HCERES
J.L. Chauzy	<p>L'intérêt de ce document est de pouvoir faire partager à la Région et à l'Etat le bilan à mi-parcours. Lors de la dernière réunion de site organisée par la Région, il n'a pas eu de réponse concernant notamment l'évolution des formations sur les 21 sites. Il convient de respecter tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les sites (formateurs, parents d'élèves, chefs d'entreprises) qui sont intéressés par les évolutions de la formation. Le document présenté est de qualité et il pourra s'appuyer dessus pour avoir un débat éclairé sur les prochaines programmations et dans le cadre des commissions dédiées du CESER.</p>
P. Raimbault	<p>Il nous a été annoncé un nouveau CPER dès 2021 et il est prévu un volet enseignement supérieur et de la recherche : nous aurons des propositions de priorisation à faire assez rapidement. Nous avons un DRSU dédié à ce sujet pour animer la réflexion avec nos partenaires universitaires et nous continuons cette réflexion à notre échelle.</p> <p>Nous restons preneurs de remarques ou de propositions d'évolutions dans les formulations. La première version doit être finalisée en avril pour pouvoir ensuite aménager, à la marge, le texte.</p>
	3. Projet d'évolution de la politique de site
P. Raimbault	<p>Lors du dernier Conseil d'administration, nous avons fait un rappel de l'historique de cette réflexion depuis le rejet du deuxième projet IDEX. Aujourd'hui les 7 établissements membres et le CNRS discutent autour d'un renouvellement du projet de politique de site. Le cadre institutionnel possible c'est une COMUE expérimentale telle que prévue par l'ordonnance, cette dernière pouvant être enrichie de certaines compétences pour aller plus loin en matière de stratégies. L'intérêt est d'avoir une gouvernance plus en connexion avec les missions particulières des COMUE. Les axes prioritaires sont le développement de la pluri-interdisciplinarité et la visibilité internationale : l'accord est unanime pour convenir que ces deux thèmes peuvent apporter une valeur ajoutée majeure en les travaillant collectivement.</p>

¹ Ne prend pas part au vote

	<p>Sur la gouvernance tout est à écrire : les établissements s'accordent sur le fait qu'ils doivent travailler plus fondamentalement sous l'angle stratégie, mais il faut avoir une instance qui permette de le faire. Dans une COMUE expérimentale, il faut un conseil qui joue le rôle d'un conseil d'administration, lequel peut être composé d'élus émanant des CA des établissements, pour bénéficier d'une convergence des positions des établissements sur la future COMUE : ceci est une nouveauté par rapport au cadre imposé qui nous conduisait à une élection directe. Nous ne sommes pas allés plus dans le détail de la composition. Aujourd'hui, force est de constater que nous disposons d'un Cac qui a du mal à trouver sa place car il n'a pas les missions classiques ; il faudrait sans doute le supprimer en tant que tel et il faut voir comment réinventer une structure plus adaptée pour porter une réflexion de site.</p>
	<p>Ce qui existe aujourd'hui en termes de service interuniversitaire ou de coopération/coordination doit être maintenu et cela doit donner lieu à des modèles de gouvernance spécifiques et plus larges pour permettre à tous les établissements intéressés de participer à la gouvernance du service en question comme c'est déjà le cas actuellement avec nos conseils thématiques (SICD, SIMPPS...).</p> <p>A ce stade nous ne sommes pas allés plus loin car la réflexion n'a pas pu avancer au rythme espéré.</p> <p>Sur les deux grands axes évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'interdisciplinarité est repérée comme un élément de progression majeur en termes de développement d'une stratégie scientifique ; c'est dans l'animation de ces axes que l'on peut imaginer le développement de projets pluridisciplinaires permettant de répondre à des appels à projets, de rechercher des financements. Cela permettrait de faire travailler ensemble plusieurs acteurs en recherche et en formation ; la politique d'innovation pourrait de ce fait s'en trouver accélérée ; - La visibilité internationale : se servir de cette interdisciplinarité comme l'un des vecteurs de cette visibilité ; développement des services permettant un accueil sur les campus encore meilleur et il faut se projeter aussi sur l'international : nous avons déjà une coopération avec la Chine mais il y a d'autres outils à inventer.
H. Oneda	<p>Dans quelle temporalité envisage-t-on la création de cette nouvelle COMUE ? La nouvelle COMUE aurait-elle vocation à cohabiter avec l'actuelle ?</p>
P. Rimbault	<p>L'objectif est d'établir un document d'orientation qui permettrait de mettre en place des groupes de travail, d'orienter une discussion qui, elle, serait ensuite statutaire dans les mois qui suivent. Il est compliqué d'annoncer un calendrier précis, notamment parce que nous allons prochainement rentrer dans une série de renouvellements des Conseil d'administration et des présidences dans les établissements (UPS, INSA, INPT, UT1C et COMUE) fin 2019 et début 2020. C'est pourquoi nous souhaitons avoir rapidement un document qui puisse aider à formuler des positionnements et à avancer sur ce sujet.</p> <p>La nouvelle COMUE aurait vocation à se substituer à la COMUE actuelle.</p>
	<p>4. Projets du site déposés aux derniers appels à projets PIA (3 IA, TIP, EUR, Pôle pilote de formation des enseignants du secondaire (ESPE))</p>
	<p>Le Président présente la situation des divers appels à projets PIA déposés.</p> <p>Concernant l'appels à projets PIA3 ANITI, le jury a fait son rapport, ce dernier est sur le</p>

	<p>bureau du Premier ministre et on nous demande d'attendre encore quelques jours pour avoir la réponse. Rien n'a fuité pour pouvoir annoncer quelque chose aujourd'hui avec certitude.</p> <p>Pas de remarques des administrateurs sur les autres points.</p>
	<p>5. <i>Soutenabilité financière de la deuxième vague des opérations Toulouse Campus (pour information)</i></p> <p>6. <i>Opération campus : Avenant à la convention de reversement de la dotation de l'ANR (pour information)</i></p>
H. Sahraoui	Est-ce que le recours à l'emprunt est la seule solution ?
S. Pierron	Dans ce cadre-là, compte tenu du montant à financer, oui. Initialement il avait été prévu d'avoir recours à deux vagues de Partenariats Public Privé et c'était le revenu de la dotation qui allait permettre de financer les loyers auprès du partenaire public-privé. Pour diverses raisons il a été décidé à Toulouse de ne pas utiliser de PPP mais de réaliser l'ensemble des opérations dans un format loi MOP (fonctionnement traditionnel). Pour pouvoir réaliser ces opérations dans un temps compatible avec la nécessité de rénovation et d'amélioration de nos campus, les seuls revenus de la dotation étaient insuffisants pour financer ces opérations puisque sans PPP on ne pouvait plus financer ces opérations avec du financement privé... D'où cette autorisation du ministère pour avoir recours à l'emprunt et pouvoir répondre à ces besoins.
N. Davezac	Qui va prendre la décision de reformuler le périmètre sur ces bâtiments ?
S. Pierron	Le périmètre a été défini par le ministère et un comité de site composé de l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités et ne varie pas. Pour chaque opération nous devons fournir au ministère un dossier d'expertise dans le cadre du budget alloué. Toute modification envisagée doit faire l'objet d'un complément de dossier d'expertise et doit recueillir son avis.
	7. <i>Opération campus : conditions de recours à l'emprunt</i>
H. Sahraoui	Quels seraient les risques et comment seraient-ils couverts ?
S. Pierron	<p>Nous disposons d'un outil numérique mis en place par le ministère pour anticiper les risques. Les taux d'intérêt pourraient augmenter sur cette période longue (25 à 30 ans). L'évolution des taux des différentes banques peuvent impacter aussi. Dans l'outil numérique des provisions sont imposées pour pouvoir couvrir ces risques.</p> <p>Vote : NPPV : 0- Contre : 0 - Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité</p>
	8. <i>Pouvoirs du président : attribution de prix ou de récompenses dans le cadre de concours ou d'appels à projets organisés dans le champ des missions de la COMUE</i>
P. Haertel	La proposition porte sur une simplification du mode de décision du Conseil d'administration sur les prix que l'on attribue régulièrement dans le cadre de nos missions comme, par exemple le concours sur le Développement Durable ou le concours Pépité. En autorisant les services à lancer les concours sans attendre le vote du d'administration préalablement à la

	<p>délivrance des prix constitue une mesure de simplification attendue par l'ensemble de nos collègues. Le Conseil d'administration en est informé dans sa séance suivante.</p> <p>A la demande d'un administrateur il est ajouté la mention « dans la limite de 10.000 € par concours ou appels à projets ».</p> <p>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 =>Approuvé à l'unanimité</p>
<p>9. Tarifs soumis au vote du Conseil administration :</p>	
P. Raimbault	<p>• cours de langue organisés par le DREI</p> <p>Les modules de formation faisant l'objet d'une augmentation étaient financés par l'IDEX. Puisque nous ne l'avons plus, l'augmentation permet de venir à l'équilibre et le coût reste néanmoins inférieur à ce qui se pratique par ailleurs. L'augmentation s'appliquera à partir de quand ?</p> <p>Vote : NPPV : 0 - Contre : 0- Abstention : 2 => Approuvé</p>
H. Luga	<p>• service d'hébergement d'infrastructures informatiques dans le datacenter de l'Espace Clément Ader</p>
M. Soumet	<p>Il apprécie que l'on ait un programme pour accompagner les personnels vers de nouvelles fonctions. Qu'en est-il des deux localisations de datacenter (Toulouse et Montpellier) ? Quels sont les leviers pour que la décision soit prise : cela fait un an que ça dure ? Va-t-il y avoir des compensations du fait que Toulouse met en place ce datacenter et avoir un deal avec Montpellier ?</p>
O. Simonin	<p>Il est membre du Conseil d'administration du CIMES et dans la commission numérique de la CPU. Aujourd'hui l'urgence est moins élevée car il n'y a pas plus d'appels à projets du ministère. Il a été clairement dit que le CIMES ne peut pas être le Datacenter régional et on ne peut construire de nouveaux bâtiments. La seule solution crédible dans ce contexte est la proposition toulousaine. On serait prêts à avancer mais s'il n'y a pas d'enjeu c'est compliqué de motiver le partenaire montpelliérain.</p>
M. Soumet	<p>La labellisation s'inscrivait dans la perspective du CPER ?</p>
P. Raimbault	<p>Non. La deuxième vague prévue n'a jamais été lancée.</p>
O. Simonin	<p>Cette démarche de labellisation nationale est aujourd'hui en attente. Peut-être que la relance du futur CPER va permettre de la relancer mais la stratégie du ministère n'est pas vraiment clarifiée.</p>
H. Luga	<p>Il est primordial que nous avancions de notre côté sur le sujet car ce domaine requiert de nouvelles compétences par rapport aux nouveaux logiciels métiers (en mode SaaS) qui émergent et si nous ne sommes pas prêts à cette compétence nous serons obligés d'aller nous faire héberger ailleurs.</p>

O. Simonin	Le vrai enjeu est la compétence des personnels à proximité pour aider les établissements. Le projet ANITI notamment est une opportunité de le faire.
P. Piera	Y-a-t-il eu un inventaire des intentions des DSI sur les investissements et la rentabilité ?
H. Luga	Les DSI sont plus intéressés par l'offre de cloud qui existe déjà pour faire l'extension de leur service que par l'offre d'hébergement sec pour l'instant. Certains labos ayant des locaux vétustes sont intéressés de même que des gestionnaires de réseaux.
P. Piera	Y-a-t-il eu des intentions exprimées pour provisionner des salles ?
H. Luga	Les établissements ont des intentions mais cela requiert des temps d'études pour faire basculer leur infra à quelque chose de complètement virtualisé.
M. Lalanne	La concentration spatiale dans cet établissement ne présente-t-elle pas une forme de vulnérabilité et ne faut-il pas réfléchir à un plan de prévention des risques ne serait-ce que dans la circulation des personnels dans les espaces et y-a-t-il une étude des attaques ?
H. Luga	Le centre de données tel qui existe présente déjà un niveau de sécurité supérieur à ce qui peut exister par ailleurs car il y a dans ce bâtiment le centre de calcul de Météo France !
H. Luga	On a tous les accès tracés pour les interventions des personnes ; un prestataire qui travaille sur une climatisation par exemple n'est pas obligé de rentrer dans la salle. Vote : NPPV : 0 - Contre : 0- Abstention : 0 => Approuvé à l'unanimité
10. Prix attribués pour information	
	<ul style="list-style-type: none"> • concours portant sur l'adaptation en bande dessinée de la présentation des lauréats de la finale régionale 2019 de « Ma thèse en 180 secondes » • concours dans le cadre du séminaire BECO <p>⇒ Pas de remarques.</p>
11. Liste des conventions (pour information)	
	Pas de remarques

Toulouse, le 29 mai 2019
Le Président de l'Université Fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées


Philippe RAIMBAULT